Point de vue

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1978)**

Heft 453

PDF erstellt am: **10.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

POINT DE VUE

Veaux, vaches, cochons, couvées...

Je connais assez les paysans, et depuis assez longtemps, pour savoir que la grande majorité d'entre eux n'aiment pas plus leurs terres et leurs animaux que les ouvriers n'aiment leurs machines et leurs établis.

Ce n'est pas pour rien que l'on parle *d'exploitations* agricoles.

Evidemment, ce n'est pas avec des bons sentiments que l'on fait pousser des pommes de terre...

Evidemment.

(Moi aussi, je lis la « Revue suisse d'agriculture ». Je ne suis pas complètement niobet.)

Mais faudrait pas pousser trop loin.

Quand les organisations d'agriculteurs viennent prétendre que « paysans et protecteurs des animaux sont unis dans leur lutte contre les importations de fourrages », elles sautent pieds joints dans une boille de mauvaise foi.

(Moi aussi, j'ai lu la « Technologie vétérinaire, à l'usage des apprentis bouchers », de M. Samuel Debrot, vétérinaire municipal de Lausanne. Excellent livre. Excellent auteur. Je ne suis pas complètement niobet.)

Pour frotter le bon peuple dans le bon sens du poil, les organisations paysannes prétendent que leur initiative « contre les importations abusives de fourrage » permettra de promouvoir l'exploitation (ah ! l'horrible mot !) familiale au détriment des « fabriques d'animaux ». Elles se foutent de nous, rien de moins !

Tiens, et qui donc s'opposait toutes griffes dehors à la récente loi (lamentable) sur la protection des animaux ?

Allons, USP, UCPL, UPS, ne levez pas la main toutes en même temps !

Alors, ne venez pas jouer les oies blanches ! Jouez franc jeu et dites clairement ce que vous avez en tête : cette histoire de fourrages importés n'est qu'une affaire de pognon et rien d'autre. N'essayez pas de mêler des sentiments à cette histoire.

Ne craignez rien : votre initiative, je la soutiens. Comme un pis-aller, mais je la soutiens. En me bouchant le nez. En fermant les yeux. Vous auriez pu faire pire, ça me console.

Vous défendez vos intérêts — c'est normal, c'est régulier — mais ne venez pas raconter que vous défendez les intérêts supérieurs du pays. (Lesquels consisteraient d'abord à manger trois fois moins de viande et à cesser les invraisemblables gaspillages de nourriture.)

Vous voulez promouvoir les « exploitations familiales » ? Fort bien. Excellente idée. Dommage qu'elle ne vous soit pas venue avant. Il y a dix ans, ou vingt ans. Aujourd'hui, on a un peu de peine à vous croire. Vous comprenez, des paysans-spéculateurs, j'en ai un peu trop vus. Des paysans-requins, bouffant les plus petits qu'eux, ce n'est pas ce qui manque.

Ne venez pas faire croire que vos associations sont farcies de Guillaume Tell et de Nicolas de Fluë ; ça ne marche plus.

Ne cherchez pas à nous faire gober que la paysannerie est unie, homogène, que tous les paysans ont les mêmes intérêts. Il y en a assez dans ma famille pour que je sache à quoi m'en tenir.

La division de l'agriculture, ce n'est pas seulement à Berne qu'on la trouve, c'est dans tout le pays.

Alors, vous comprenez, votre proposition d'article 23 ter, c'est pas encore ça qui va vous sauver. Je voterai « oui », je vous l'ai dit. Mais, de grâce, cessez de débiter vos salades.

Gil Stauffer.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Radical

Je lis dans la « Gazetta Ticinese » du 29 avril un premier article :

« *La Suisse investit en Argentine.*

» Dans la période de mars 1977 - mars 1978, les investissements étrangers en Argentine ont augmenté de plus de 500 millions de dollars, portant le montant total de ces investissements à plus de 5 milliards (...)

» Les Etats-Unis figurent en tête de liste avec 200 millions de dollars, suivis par l'Europe au second rang, avec la France en tête (51 millions de dollars), la Suisse (44 millions), suivies des Pays-Bas (22 millions), de l'Espagne (20 millions) et de l'Allemagne (11 millions). »

Ne faisons pas cependant de complexe d'infériorité devant cette modeste troisième place : si l'on tient compte du fait que la France a dix fois plus d'habitants que nous, et les Etats-Unis quarante fois plus, nous ne nous en sortons pas mal du tout !

Le bon docteur F. G.-B.

... Et un second article intitulé :

« *Conférence à Mendrisio du docteur Friedrich Guenther-Benz. Les instruments de lutte, en Suisse, contre la stratégie du terrorisme.* »

Qui est le docteur Guenther-Benz ? L'ancien commandant de la zone territoriale 9. Que dit-il ? Beaucoup de choses ! Entre autres ceci :

« Tout en soulignant que la peine de mort doit être regardée comme un moyen inefficace et qui irait même à fin contraire *(controproducente),* (le docteur G.) conclut en se référant à une enquête de *Scope* (??) de Lucerne, qui a révélé que le 60 % des Suisses allemands et le 69 % des Suisses romands sont favorables à la peine capitale dans le cas de séquestration de personnes avec issue mortelle — le docteur Guenther s'est déclaré favorable à l'introduction d'une procédure pénale sommaire, grâce à laquelle on pourrait réduire au